PETITION

à l'attention de la Commune de Bernex

pour une urbanisation raisonnable et conviviale des terrains agricoles de Vailly

Les soussignés, habitants du quartier dit de Bernex-Soleil et de ses environs, sont préoccupés par les projets d'urbanisation en cours d'élaboration par le Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie pour les terrains situés au sud de la route de Chancy, entre l'école Robert-Hainard et la route de Laconnex.

Le classement de ce secteur en zone de développement 3 permettrait la réalisation d'immeubles de 21, voire 27 m de hauteur (art. 21 al. 6 de la Loi sur les constructions et installations diverses), ce qui correspond à des bâtiments de 6 à 8 étages sur rez.

L'implantation de bâtiments d'un tel gabarit trancherait complètement avec le caractère villageois de toutes les constructions existantes. Il n'existe du reste aucun immeuble de ce type dans tout le village de Bernex. De plus, le nouveau quartier n'assurerait aucune transition par rapport à la zone agricole avoisinante.

Nous sommes convaincus que d'autres formes d'urbanisation permettraient de construire un même nombre de logement, en respectant une densité égale. Des exemples de tels (éco-) quartiers existent en Europe.

Le canton de Genève vient de réformer le système des plans localisés de quartier (PLQ) pour donner plus de souplesse aux architectes et quitter l'urbanisme par « barres ». Les instruments légaux existent donc pour accompagner une réflexion alternative à la construction de nouvelles cités satellites.

Nous demandons donc instamment au Canton de Genève et à la Commune de Bernex de prendre toute disposition pour :

1. limiter la hauteur des constructions de sorte que le nouveau quartier s'insère dans le gabarit des ensembles bâtis existants ;
2. disposer les bâtiments de manière à ménager les vues ;
3. garantir une intégration de qualité conforme au caractère villageois de Bernex et à son environnement agricole.

Nom	Prénom	Adresse	Signature

Merci de retourner les feuilles de signatures, même partiellement remplies, d'ici au 30 juin 2015 :

- soit par envoi postal à : Association Bernex Soleil, 1233 Bernex
- soit en les glissant dans la boîte aux lettres au nom de l'Association Bernex Soleil, placée à côté des boîtes aux lettres des n° 11à 19 chemin de Champ Manon (près de la place de jeux du quartier de Bernex-Soleil)